

sans que l'histoire de ces souffrances ne débute avec ses travaux.

Les mêmes choses se sont vues au Saguenay depuis un demi-siècle. Mais à quoi bon se plaindre ? la Providence veille sur ceux qui souffrent et les aide à sortir d'embarras.

La colonisation du Saguenay et des bords du lac Saint-Jean, ne commença que l'année 1837, trois siècles ronds après la découverte du Canada. Les gens de la Malbaie furent les premiers à prendre des terres dans cette région nouvelle, mais en petit nombre, car la plupart de ceux qui se dirigeaient alors de ce côté s'occupèrent d'abord de couper du bois, de construire des sciéries et de faire descendre à Tadoussac les milliers de cages, cageux, radeaux et trains de bois qui ont été, jusqu'à tout récemment, à peu près le seul commerce de ce territoire. Néanmoins, la route était tracée ; de nouveaux colons arrivaient, de temps en temps pour défricher et s'établir. Ces courageux pionniers eurent à souffrir des tracasseries de la part de personnes qui possédaient encore le privilège de la traite des pelleteries, ce que l'on appelait les Postes du Roi. Ce privilège durait depuis 1658. En 1842, le gouvernement l'accorda de nouveau à la compagnie de la baie d'Hudson, pour une durée de vingt-et-un ans, mais en se réservant le droit